



## Problème de chauffage Vefa

Par **Kourfia Diaby**, le **24/01/2017** à **21:10**

Bonsoir à tous,

Je suis en recherche de conseils concernant un litige avec mon promoteur.

Ce dernier m'a livré un appartement où l'installation de chauffage n'a pas été effectuée au niveau de ma salle de bain. Le prestataire en charge de l'installation est venu nous expliquer qu'il a oublié de poser l'installation de mon chauffage au sol au niveau de ma salle de bains.

Je me demande ce que je suis en droit de demander à mon promoteur pour qu'il fasse les travaux nécessaires, mais aussi en matière de dédommagement. Ces travaux nécessitent une prise de congés d'au moins une semaine pour moi...

Merci par avance pour vos retours.